



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique
Université Ahmed Ben Yahia El-Wancharissi -



Faculté : Lettres et Langues Etrangères

Département : Langue Française

Année Universitaire : 2024/2025

Promotion: L3/ C03

Semestre: 6

Module : Psychologie cognitive

La perception du langage oral (Partie 02)

2. Techniques expérimentales permettant d'étudier la discrimination des sons de la parole chez le nouveau-né et le nourrisson selon Habib, Lavergne et Caparos (2018)

2.1 La succion non nutritive

Elle consiste à s'appuyer sur le phénomène de succion qui peut être observé chez le nouveau-né en dehors du moment du repas (d'où son qualificatif de « non nutritive »). Une tétine est reliée à un bras mécanique qui enregistre l'amplitude de succion de l'enfant en l'absence de bruit, ce qui permet d'établir l'amplitude moyenne normale de succion de l'enfant. On enregistre ensuite les variations d'amplitude de succion lors de la présentation d'un nouveau son, qui permettent de savoir si le nouveau-né remarque les différences de sons présentées.

À l'aide de cette technique, on remarque un regain d'intérêt lors de la production d'un nouveau son (qui se traduit par une augmentation de l'amplitude de succion), puis une habituation (cette même amplitude diminue progressivement). Les nouveau-nés établissent une relation entre l'apparition du son et leur amplitude de succion. De plus, le nouveau-né est très vite capable de contrôler son amplitude de succion pour demander un son nouveau.

2.2 L'orientation préférentielle du regard

C'est une technique d'étude indirecte qui s'appuie à la fois sur l'audition et la vision du nourrisson. Cette technique est basée sur un phénomène connu depuis les années 1990 : le nourrisson peut exprimer des préférences par le temps de regard qu'il accorde à un objet et le temps de fixation du regard peut être utilisé comme une réponse. Dans la méthode de l'orientation préférentielle du regard, on associe une stimulation lumineuse à un stimulus sonore : deux haut-parleurs et deux lumières sont placés de part et d'autre du champ de vision du nourrisson (à droite et à gauche).

À chaque fois qu'un stimulus sonore est présenté par un des haut-parleurs, une lumière s'allume du même côté que le haut-parleur produisant la stimulation sonore, à gauche ou à droite. Durant la phase d'entraînement, le nourrisson est entraîné à regarder d'un côté ou de l'autre en fonction de la source du stimulus sonore. Pendant la phase expérimentale, on mesure l'orientation de la tête et le maintien du mouvement en direction du stimulus d'intérêt (diffusé à droite ou à gauche du sujet). La durée du maintien renseigne sur les préférences d'écoute et donc sur le traitement du stimulus.

À l'aide de la méthode de succion non nutritive, il a été montré que les nouveau-nés sont capables de distinguer différents sons de la parole, tels que le son /ba/ et le son /ta/. Pour ce faire, on habitue l'enfant au son /ba/ en le présentant à plusieurs reprises ce qui conduit à une diminution progressive de l'amplitude de succion. Lors de la présentation d'un nouveau stimulus, le son /ta/ par exemple, on constate une augmentation de l'amplitude de succion par rapport à la phase d'habituation, ce qui indique que le nouveau-né distingue ces deux sons. Cette étude indique aussi que les nouveaux distinguent deux **phonèmes**. Cet élément est très important, puisque la parole est un flux continu qui doit être segmenté pour être compris.

La **prosodie** est l'un des éléments qui participent à la segmentation du flux de la parole. Lorsque l'adulte s'adresse à l'enfant, il adopte un mode de langage particulier adressé à l'enfant, appelé *motherese* (en anglais) ou *mamané* (en français). L'adulte contribue ainsi à l'apprentissage du langage en modulant la tonalité et la rapidité de ses productions sonores. Cette façon de parler permet aux nouveau-nés de mieux distinguer les contrastes phonétiques (Boysson-Bardies, 2005). L'adulte contribue donc à l'apprentissage de la langue par l'enfant, en modulant sa prosodie. Bruner postulait déjà que la stimulation des enfants par des échanges avec les adultes et une réaction sociale à l'action de l'enfant sont le soutien le plus puissant que l'on puisse utiliser dans les expériences ordinaires d'apprentissage (Bruner, 1987).

Les études effectuées sur la perception du langage par le nouveau-né et le nourrisson nous indiquent que le langage est un stimulus sonore particulier, qui est traité par le même réseau cérébral chez l'adulte et chez le nourrisson. Par ailleurs, le fœtus et le nouveau-né sont déjà capables non seulement de segmenter la parole, mais également de mémoriser des éléments de discours (tel que cela a été montré à l'aide de poèmes). Ainsi, les systèmes auditif et perceptif sont très tôt préparés à traiter les sons du langage oral, ce qui permet à l'enfant d'apprendre très précocement les régularités qui régissent sa langue maternelle, en vue de sa future production langagière. On peut alors s'interroger sur les processus cognitifs impliqués dans cette perception et dans le traitement du langage.

N.B : Phonème : plus petite unité distinctive que l'on peut isoler par segmentation du langage parlé. Elle correspond à un son qui, s'il est modifié, change la signification d'un mot. Ainsi, les mots « chapeau » et « château » se distinguent à l'oral par le phonème /t/. Chaque langue utilise un nombre de phonèmes plus ou moins restreint. La langue française en compte 36, tandis que le japonais en compte 21. Par ailleurs, certains phonèmes peuvent exister dans une langue, mais pas dans une autre.

Prosodie : musicalité de la langue, inflexion et modulation données à l'expression orale.